

Séance du

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etaient présents :**

Mmes et MM PEYROULET Bernard, ALLANOT Yves, BAREILLE Muriel, BERGÉ Geneviève, CAMPOS Patricia, CAYRON Gérard, CHAPOTHIN François, DOUARD Vincent, GELIZE Cédric, LACROIX Caroline, LAFAILLE Denis, LALANNE Gisèle, LANDRIEU Floriane, LAPLACE-NOBLE Karine, MALABAT Romain, PROVENCE Julien, SENTAURENS Laurence, TADDEI Anne-Claire, VIRLOGEUX Angélique

**Procuration(s) :**

M. HUSTET Hervé (M. LAFAILLE Denis), Mme CAPDEVOLLE Gaëlle (M. CHAPOTHIN François), M. LENOIR Thomas (M. CAYRON Gérard)

Date de la convocation
01 mars 2024

**Etai(en)t absent(s) :**

M. REIMANN Julien

Date d'affichage
01 mars 2024

**Etai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le <sup>A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :</sup>  
M. Gérard CAYRON

18/03/2024
et publication du
18/03/2024

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, le huit mars deux mille vingt-quatre

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	617 519,19
	- un excédent reporté de :	782 850,93
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 400 370,12
	- un excédent d'investissement de :	131 104,83
	- un déficit des restes à réaliser de :	9 334,76
	Soit un excédent de financement de :	121 770,07
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 400 370,12
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 400 370,12
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	131 104,83

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à Sauvagnon



Le Maire, PEYROULET Bernard

le(s) secrétaire(s) de séance

Gérard CAYRON